DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 22 FEVRIER 2024 COMMUNE DE

SAINTE ANASTASIE

2024/04

L'an deux mille vingt-quatre, 22 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 15 février 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

DELIBERATION

PRESENTS: MM TIXADOR Gilles - CHABAUD Laurent - Mme FOURES Josiane - MM FABRE Alain -MM HIBSCHELE Jean-Marc - MM NEVEU James - AUBIN Dimitri - COULON Daniel - BECHARD Alain - Mmes BAECKER Sybille - SCHMITT Marie Gil - POULLET Danielle - GIBOULET ARNAUD Sophie - DE CORO Jessica - PANAFIEU Blandine - MM REBUFFAT

ABSENTS EXCUSES: Mme HURLIN Régine - - Mmes - MENALDO KEBDANI Nadia — ALTIER Jonathan

PROCURATIONS:

Mme HURLIN à Mme FOURES

MENALDO KEBDANI à M.REBUFFAT

Soit 18 votants

OBJET: Demande de fond de concours à la CA Nîmes Métropole pour les travaux de voirie - tranche 2 de la traversée des villages

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 2023/046 portant approbation du plan de financement et de et demande de FDC pour les travaux de voirie – tranche 2 de la traversée des villages

CONSIDERANT que le lancement de la consultation des entreprises et l'attribution du marché a permis de connaître le montant précis du projet,

CONSIDERANT qu'il convient de réajuster les demandes de fonds de concours afin d'optimiser les aides financières,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

ARTICLE 1: d'approuver le nouveau plan de financement joint en annexe, et de solliciter les fonds de concours de la CA Nîmes Métropole pour les travaux de voirie - tranche 2 de la traversée des villages

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire, Gilles TIX

Porte des Gorges da Gardon - Site classé

Publié le 23/02/2024

ID: 030-213002280-20240222-2024_04-DE

Plan de financement actualisé de la commune de SAINTE-ANASTASIE

Après ouverture des offres

Travaux de voirie - 2ème tranche traversée des villages

	-		
144 890,90€	Reste à charge de la commune sa		
328 732,60 €	Total des subventions		
00'0			
238732,60	447 893,50€ Conseil départemental	447 893,50€	Travaux de voirie
00'0	2 500,00 € Conseil régional	2 500,00€	Levés topographiques
00'000 06	DETR	23 230,00 € DETR	Maîtrise d'œuvre
Recettes	Red	ses	Dépenses

15% Fonds de concours de la CANN soit % du montant de l'opération

soit % du montant restant à charge de la commune conformément à la doctrine :

20%

Fait à SAINTE-ANASTASIE, le 22,02,2024

